Une des réponses des ouvriers avicoles et des professionnels de l'Economie familiale et sociale

Nom de l'association : Association sénégalaise de l'économie familiale (ASEF) en partenariat avec le collectif des acteurs et actrices de conduite d'élevage de volaille au Sénégal(CACVS)

I-PRÉSENTATION DU PROMOTEUR :

Les membres de l'ASEF ont reçu une formation solide en constitution de pépinières, de compostage et de repiquage et les membres du CACVS sont des ouvriers avicoles qui savent transformer les fientes en véritables engrais biologiques ce qui participent à la réduction du changement climatique. Fort de tout ceci nous avons décidé de joindre nos efforts dans le cadre de ce projet pilote

II- DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET

Préoccupation liée à la mauvaise gestion des déchets (Dégradation des sols et pollution de l'environnement). C'est aussi un intérêt national résultant de la bonne prise en charge des déchets dont le compostage des fientes.

On peut définir le compostage comme étant un procédé de transformation biologique des matières organiques en présence d'eau et d'oxygène. La durabilité du compostage s'inscrit sur l'intervalle de 3 à 5 mois pour qu'un compost soit bien décomposer et riche en humus. Le compostage se révèle ainsi une solution pour produire des engrais organiques, une alternative aux engrais chimiques nuisibles pour la santé.

Ce qui participe à la bonne gestion de l'environnement.

2-1 LOCALISATION

 Le projet est sis à Dakar dans la commune de Mbao, plus précisément au Centre National d'Aviculture car le centre dispose d'espace et il est en relation avec les fermes avicoles environnantes

2-2 CONTEXTE DU PROJET :

Au Sommet sur le développement durable, tenu le 25 Septembre 2015, les États membres de l'ONU ont adopté un nouveau programme de développement durable centré sur l'ensemble des dix-sept (17) objectifs mondiaux, entrés en vigueur depuis le 1er janvier 2016 pour mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice, et faire face au changement climatique d'ici à 2030.. Par ailleurs, le Gouvernement du Sénégal dans son cadre stratégique et référentiel de développement qu'est le Plan Sénégal Emergent (PSE) pour l'horizon 2035 les considère comme des questions transversales à prendre en compte dans tous les programmes de développement. Il en sera de même dans la mise en œuvre de la Contribution déterminée au Niveau National. La gestion des ordures organiques participe à la réduction du changement climatique.

Nous avons choisi l'aviculture qui est un secteur clé contribuant à assurer la sécurité alimentaire dans les villes et zones rurales au Sénégal. Elle joue aussi un rôle capital dans la lutte contre la pauvreté en constituant un complément de revenus pour de nombreuses familles et en pourvoyant des emplois, notamment pour les jeunes et les femmes

La vision d'avenir de la filière pourrait être formulée ainsi :

« *Faire de la filière avicole un moteur de l'émergence du Sénégal à travers une offre suffisante et compétitive de produits avicoles et d'ovo produits, diversifiée et de qualité, contribuant à l'emploi des jeunes, à la réduction de la pauvreté, à la lutte contre la malnutrition et au développement des exportations de produits à haute valeur ajoutée*. »

Ainsi, les résidus provenant de ses produits sont organiques et s'ils sont transformés, peuvent contribuer à la réduction du changement climatique en fournissant de l'énergie, du fumier, participer à la grande muraille verte en produisant beaucoup de plants et créer des emplois.

C'est l'objet de notre projet qui va nous permettre de participer socialement, économiquement et au plan environnemental à la vie de notre société

Images : Remise de plants aux écoles de la commune de Tivaoune Peulh

2-3 JUSTIFICATION DU PROJET :

Le projet se veut préparer les membres face au défi de financement post formation pour la mise en application des compétences et expériences techniques acquises. Ainsi le caractère innovant du projet est de développer une activité génératrice de revenus de manière progressive pour palier à cette future contrainte entrepreneuriale.

Il s'agira d'utiliser le compost produit non à une fin de rentabilité immédiate mais d'investissement au sein de la commune en faveur de l'essor des initiatives maraichères et arboricoles. D'où un moyen de partenariat entre notre groupement et les collectivités locales. Il en résulterait un feedback communal sous forme d'attribution de parcelles susceptibles d'être érigées en sites favorables de productions avicoles et de pépinières.

A partir de ce moment le présent projet d'initiative pilote pourra être mis à l' échelle avec une considération économiquement rentable.

2-4 OBJECTIF GLOBAL DU PROJET :

Contribuer à la production naturelle d'engrais bio en faveur d'une productivité agricole respectueuse de l'environnement **participant activement à la grande muraille verte.**

2-5 LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROJET :

- *Traiter trimestriellement 04 tonnes de fientes pour produire une quantité annuelle de 16 tonnes de compost.*
- *Désencombrer le Centre et les fermes environnantes de la production importante de fientes de volaille en faveur de la biosécurité.*
- *Utiliser ce compost à des fins de fertilisants BIO pour la promotion du maraichage et de l'arboriculture en faveur de la santé et de l'environnement.*
- *Jeter les bases d'un partenariat gagnant-gagnant entre les deux structures (ASEF/CACVS) et les collectivités locales.*
- *Palier au problème de financement de notre projet intégrer d'entreprenariat en matière d'aviculture.*
- *Promouvoir l'auto-emploi décent contre le chômage et l'émigration hasardeuse des jeunes.*
- *Contribuer à l'élaboration du tissu économique national et à l'essor de la filière avicole.*

III- FINANCEMENT SOLLICITE:

Il comporte les rubriques d'investissements suivantes :

3-1 Le foncier : La levée de l'indisponibilité d'un site d'hébergement de poulaillers normés dont l'octroi est envisagé de la part de la commune ou des collectivités locales partenaires, motive notre stratégie de projet pilote quasi bénévole au service des communautés.

Quant au site nécessaire pour héberger le présent projet pilote il est à priori prêté par le Centre National de Mbao.

•**3-2 Infrastructures :**
Exécution du projet pilote nécessite :

DESIGNATION	QUANTITE	COÛT UNITAIRE	COÛT TOTAL
Fosse compostière	04	150000	600000
Salle de stockage	02	500000	1000000
TOTAL			1600000

EQUIPEMENT			
DESIGNATION	QUANTITE	COUT UNITAIRE	COUT TOTAL
Bâches	8	25 000	200 000
Pelle Bêche	5	2 500	12 500
Pelle ronde	5	3 000	15 000
Brouette	5	20 000	100 000
Pique	2	5 000	10 000
Rateau	8	3 000	24 000
Fourche	8	3 000	24 000
Arrosoir en plastique	8	5 000	40 000
Raccord	2 x 50m	300	30 000
Seau	8	2 500	20 000
Sac	350	300	105 000
Gaine	10 000	50	500 000
Balai	10	1 500	15 000
EPI	20	30 000	600 000
Charrette	2	500 000	1 000 000
Total			2 695 500

•**3-4 Fonctionnement :**

Il est constitué par les rubriques du fonds de roulement :

FONCTIONNEMENT					
DESIGNATION	QUANTITE	Jours	COUT UNITAIRE	COUT TOTAL	Observation
Indemnités 2 superviseurs	2		150 000	300 000	forfait 50000 par mois
Transport membres actifs	20	90	1 000	1 800 000	
Forfait eau				300 000	
Total				2 400 000	

Matière première : Fientes auto produites

Total recettes : 1 000 000F cfa car chaque plant est échangé à 100 f cfa

Les recettes vont alimenter le fonds de roulement ; avec transfert de compétences dans les collectivités locales qui auront après renforcement de capacités leurs pépinières

TOTAL DEPENSES	
RUBRIQUES	MONTANT
INFRASTRUCTURE	1 600 000
EQUIPEMENT	2 695 500
FONCTIONNEMENT	2 400 000
TOTAL	6 695 500

IV- ETUDE DU MARCHÉ :

Nos lieux d'approvisionnement sont les ateliers du Centre National d'Aviculture de Mbao de même que les fermes voisines.

Quant aux opportunités de marché elles sont offertes par le développement des périmètres maraichers locaux et pour répondre aux besoins de la commune en matière de fertilisants organiques pour bien mener ses programmes de reboisement.

V-ETUDE TECHNIQUE :

Pour transformer les fientes nous pouvons utiliser deux procédés ; qui consiste en premier de creuser une fosse de transformation des fientes ; et une deuxième ou nous pourrons mettre les fientes sous forme tassée et arrosée.

Le principe repose sur la fermentation microbienne de la matière organique.

ENJEUX DU PROJET :

Les deux structures (ASEF et CACVS) souhaitent vivement le financement de ce projet dont la mise en œuvre va permettre de lutter contre la pollution chimique et atmosphérique mise en cause dans le réchauffement climatique mais surtout participer à la grande muraille verte car le projet pilote va nous permettre de passer à l'échelle dans la zone nord et centre ou nous avons des membres très actifs et enfin s'intéresser à la sous-région (surtout les pays limitrophes)

Par ailleurs, les investissements de mise à l'échelle du projet prévu en moyen et long termes vont garantir des emplois prompts à asseoir l'insertion et la promotion socio-économique des membres de l'association.

PRESENTATION DU PROJET

MERCI DE AIMABLE ATTENTION !